



L'histoire du temps présent

1867, Napoléon III,
Bismarck et un record

Denis Scuto

En septembre 2010, ce fut une tempête dans un verre d'eau. Mais cette mini-affaire diplomatique en dit long d'une part sur les relations entre les Etats-nations dans l'Union européenne et de l'autre sur l'instrumentalisation de l'histoire par le monde politique.

Je fais allusion à l'affaire Marini: la commissaire européenne pour la Justice et les Droits de l'Homme, Viviane Reding, avait menacé de lancer une procédure

d'infraction contre la France pour non-respect de la libre circulation à cause d'une mesure discriminatoire qui visait l'expulsion prioritairement de Roms. La commissaire avait qualifié cette politique de honteuse et établi des parallèles avec la Seconde Guerre mondiale. Sachant que le Luxembourg est plus sévère à l'égard des gens du voyage que son voisin français, le président Nicolas Sarkozy avait protesté en suggérant à Viviane Reding d'accueillir les Roms dans son pays. Philippe Marini, sénateur UMP, rapporteur financier du Sénat, en

pleine crise financière, fit le lien avec la place bancaire et alla beaucoup plus loin sur *France Culture*:

„J'aurais préféré qu'en 1867 Napoléon III et Bismarck aient un entretien qui débouche autrement et que le Luxembourg n'existe pas.“ En historien auto-proclamé, le sénateur-maire de Compiègne – où Napoléon III s'adonnait à la chasse chaque automne – précisa: „Il y a beaucoup de livres, de travaux historiques sur ce tournant et c'est la faiblesse de Napoléon III qui a permis à ce pays d'exister.“

Des études luxembourgeoises, allemandes et françaises que je connais, se dégage l'interprétation suivante, au sein de laquelle Napoléon III et Bismarck sont certes des acteurs importants, mais pas les seuls: la crise s'intègre dans le cadre plus large de l'achèvement en trois temps de l'unité allemande d'après les conceptions notamment du chancelier Bismarck. Donc la variante „kleindeutsch“, sans l'Autriche et sous la direction de la Prusse. Elle se réalise en passant par trois guerres, contre le Danemark (1864), contre l'Autriche

(1866) et contre la France (1870). Le Grand-Duché, membre de la Confédération germanique, contribue financièrement à la première guerre et reste neutre dans la deuxième, à la suite de laquelle la Confédération germanique est dissoute. La Prusse crée une nouvelle confédération („Norddeutscher Bund“) groupant sous sa tutelle 22 Etats au nord du Main.

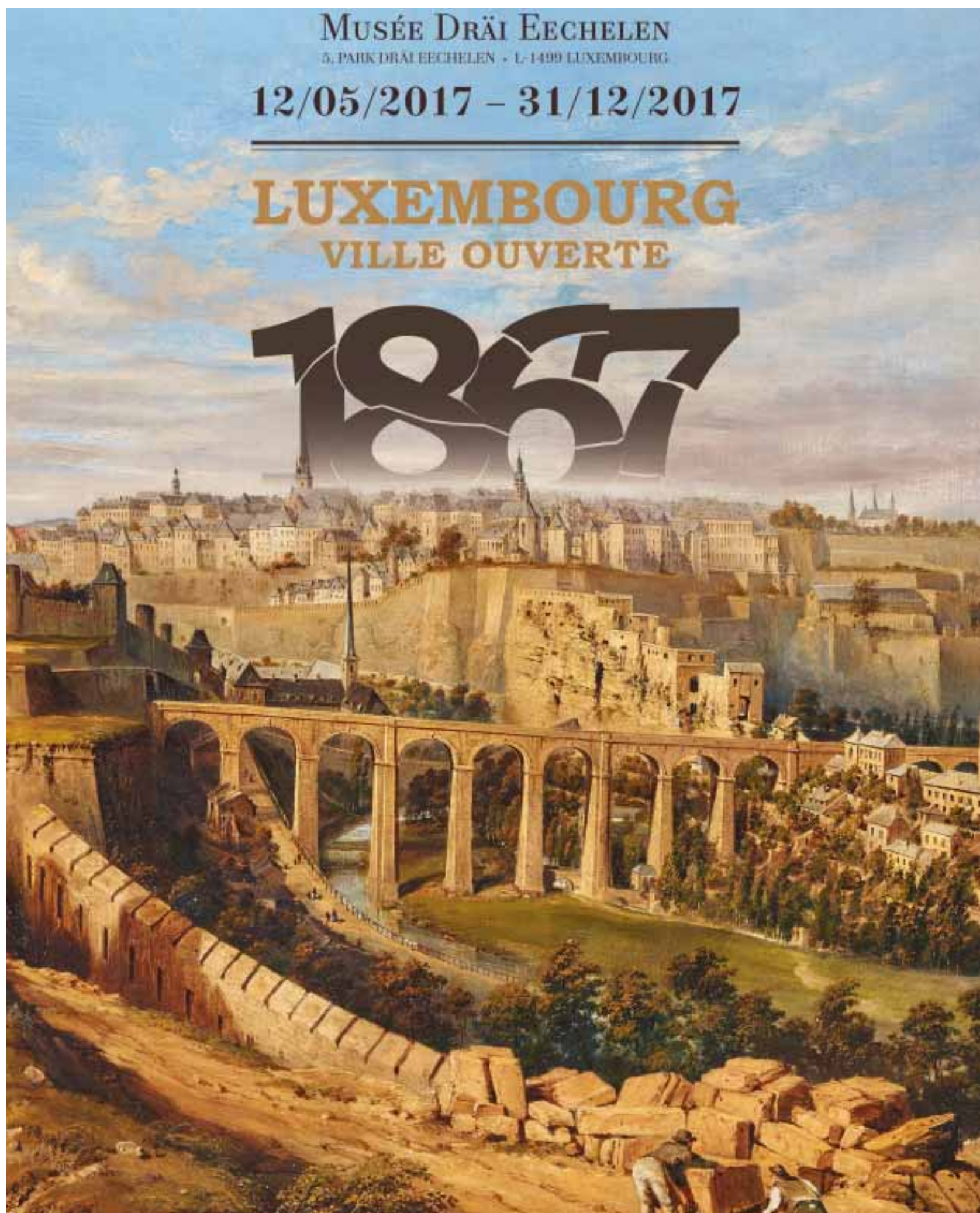
Le Luxembourg ne demande pas à en faire partie et la Prusse ne le lui propose pas. Officiellement, Bismarck invoque les sentiments antiprussiens des élites luxembourgeoises et la réticence des classes populaires à porter les charges financières et militaires de la nouvelle confédération. En vérité, il s'agissait avant tout d'éviter l'entrée d'un prince étranger, le Roi des Pays-Bas et Grand-Duc de Luxembourg Guillaume III, dans le Conseil fédéral.

„Au nom du ciel, remuez-vous!“

Comme la France de Napoléon III était restée neutre lors de la guerre austro-prussienne, elle compte sur une compensation territoriale en direction du Rhin, en contrepartie des accroissements territoriaux de la Prusse. Au moins le Luxembourg et sa forteresse devaient revenir à la France. Bismarck fait des ouvertures dans ce sens aux diplomates français. Napoléon III entre en contact avec Guillaume III qui est prêt à céder le Grand-Duché, son patrimoine personnel d'après le Traité de Vienne de 1815, pour cinq millions de florins. Le gouvernement luxembourgeois ne bronche pas. La presse reprocha même au ministre d'Etat, le Baron Victor de Tornaco, d'avoir déjà négocié dans les coulisses un poste de préfet du futur département français.

Visitez l'exposition „1867: Luxembourg – ville ouverte“ riche en documents et éclairages nouveaux, conçue par l'équipe du Musée 3 Eechelen autour de François Reinert, Simone Feis et André Bruns, et qui vient d'être inaugurée jeudi, en présence des représentants des huit pays signataires du Traité de Londres de 1867, avec comme hôte de marque Kate Middleton, Duchesse de Cambridge. Parmi les pièces d'archives exposées, on trouve plusieurs appels du Prince Henri à Tornaco pour qu'il intervienne davantage en faveur du maintien de l'indépendance du pays. „Au nom du ciel, remuez-vous!“, écrit le frère de Guillaume III, lieutenant-représentant du Roi-Grand-Duc dans le Grand-Duché depuis 1849. S'il ne voulait pas perdre sa fonction et donc une partie de sa raison d'être, *Prënz Hary* avait tout intérêt à la survie d'un Luxembourg indépendant en union personnelle avec les Pays-Bas.

Comme le montre l'exposition, l'attitude de la bourgeoisie et des notables n'est guère plus optimiste et les espoirs varient, entre maintien du statu quo, indépendance et conservation des relations avec le Zollverein allemand, annexion à la France demandée dans des placards et annexion à la Belgique suggérée par



Affiche de l'exposition organisée pour le 150^e anniversaire du Traité de Londres du 11 mai 1867, reproduisant un extrait du chef-d'oeuvre du peintre paysagiste Nicolas Liez: La Ville de Luxembourg, 1870 (Musée national d'histoire et d'art/Musée 3 Eechelen, Luxembourg)

les maîtres de forge Metz et Tesch.

Comme en 1815, comme en 1830-1831, comme en 1839, comme en 1848, ce sont de toute façon les princes, diplomates et hommes politiques étrangers et leurs intérêts qui décident du destin du Luxembourg. La transaction entre Napoléon III et Guillaume III ne reste pas secrète. A la suite d'une interpellation au „Reichstag“ de la Confédération de l'Allemagne du Nord, Bismarck se prononce contre la cession du Grand-Duché à la France. Guillaume III laisse tomber le projet de vente. Une guerre entre la France et la Prusse à cause de la question luxembourgeoise est finalement évitée par une conférence des grandes puissances à Londres et par un compromis fixé par le Traité du 11 mai 1867. Le Grand-Duché devient un pays neutre sous la garantie de cinq grandes puissances: l'Autriche, la France, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie. La Ville de Luxembourg n'est plus une forteresse, mais se transforme en ville ouverte. Les Français acceptent ce compromis car la garnison prussienne quitte la forteresse qui sera démantelée. La Prusse est satisfaite car le Luxembourg reste membre du *Zollverein* et donc économiquement une terre sous domination allemande.

L'exposition montre, à travers l'attitude du Conseil communal de la Ville de Luxembourg, à quel point il s'agit d'une solution imposée de l'extérieur. Le Conseil s'était adressé au Roi-Grand-Duc en se prononçant contre la neutralisation, synonyme d'isolement „moral et matériel“, contre le départ de la garnison prussienne et la perte des ressources économiques liées à sa présence et contre le démantèlement qui provoquerait une perte de valeur de la propriété bâtie. Ici, c'est pourtant le Lord Stanley, premier ministre britannique qui accueille la délégation luxembourgeoise avec les ambassadeurs russe, français et belge, qui aura raison. Aux doléances présentées il rétorque que, bien au contraire, le démantèlement et le statut de neutralité constituent une opportunité pour le développement de la ville et du pays.

L'indépendance, une option parmi d'autres

Alors, le Luxembourg existe-t-il à cause de la faiblesse de Napoléon III? Monsieur Marini suggérerait-il que Napoléon III aurait dû mener une guerre à cause du Luxembourg? Une guerre qu'il mènera trois ans plus tard et que la France perdra à la surprise générale contre l'Allemagne. Avec une pointe d'ironie, l'universitaire français Yves Baudelle avait d'ailleurs répondu à Philippe Marini dans le *Tageblatt* du 21 septembre 2010: „A vouloir annexer le Luxembourg, on perd l'Alsace et la Lorraine. (...) Napoléon III et Bismarck, voilà de prestigieux modèles pour nos démocraties modernes! 'Je te laisse l'Autriche, mais je prends le Luxembourg' – quelle grandeur et quelle élégance dans cette 'politique des pourboires' ...“

Tout au long du 19^e et du 20^e siècle, les tergiversations des grandes puissances permettent à travers un complexe jeu de rivalités et d'issues de conflits armés, de sauvegarder l'indépendance du Grand-Duché, mais la communauté internationale ne l'accepte vraiment qu'après 1945. De même, à aucun moment de son histoire, et la crise de 1867 le souligne, les forces politiques et sociales du Grand-Duché n'ont défendu, tels un bloc monolithique, cette indépendance. L'indépendance était une option parmi d'autres.

Les rivalités et conflits d'intérêts et leur médiation ont permis en 1867 au Grand-Duché de survivre. Cette médiation s'est faite dans le cadre du Concert européen des grandes puissances mis en place à Vienne en 1815. Une survie sous le signe du provisoire car ni la France, ni l'Allemagne ni la Belgique n'ont renoncé à leurs prétentions sur le Luxembourg, comme la guerre franco-allemande de 1870, les discussions autour des successions de trône en 1889-1890 et 1905 ainsi que la Première et la Deuxième Guerre mondiale allaient le souligner. La neutralité sera violée malgré la garantie solennelle par cinq grandes puissances. Ceci dit, les frontières de 1867 – il s'agit des mêmes que celles prévues par le Traité de Londres de 1839 – furent respectées pendant presque 50 ans, jusqu'à l'invasion allemande d'août 1914 et la violation de la neutralité luxembourgeoise. 75 ans en tout, donc.

L'importance de 1867 dans la

mémoire officielle a varié au fil du temps. Le deuxième Traité de Londres fut considéré pendant longtemps comme moment central sur le chemin vers une indépendance factuelle. Alors que le 75^e anniversaire de 1839 fut ignoré en 1914, le 50^e anniversaire de 1867 est couvert par la presse en 1917, en pleine guerre. C'est le centenaire du premier Traité de Londres de 1839, célébré en avril 1939, sous la menace de l'Allemagne nazie, quelques mois avant la guerre, qui a ancré cette date et ce traité comme l'événement majeur de la chaîne de commémorations.

Les interprétations ont changé également. En 1917, la presse insistait sur le départ de la garnison prussienne et le détachement politique de l'Allemagne. Dans la proclamation du gouvernement de 1967, pour le centenaire, il met l'accent sur la sécurité et „l'ouverture sur les grands courants civilisateurs“. Un mot n'apparaît ni en 1917 ni en 1967.

C'est le mot sous lequel est placée la commémoration actuelle du traité de 1867: l'Europe. Le traité, signé non seulement par les cinq pays garants, mais aussi par les Pays-Bas, la Belgique, l'Italie et – pour la première fois – par des représentants luxembourgeois, est présenté comme „une sorte d'Europe avant l'Europe“ (préface au catalogue du premier ministre et du secrétaire d'Etat à la Culture). Le début de l'ouverture d'une ville et d'un pays à la modernité, à la prospérité et à la vie internationale. Le début du chemin qui conduit à la capitale européenne.

La réinterprétation actuelle du deuxième Traité de Londres fait sens du point de vue politique. A une époque où, comme l'a montré l'affaire Marini, la souveraineté luxembourgeoise, cette fois-ci en matière fiscale et financière, est attaquée régulièrement par des représentants politiques des pays voisins et partenaires de l'Union européenne, qui sont en

même temps des concurrents sur le marché global, il est utile de pouvoir rappeler que le système européen se base en 1867 comme aujourd'hui sur trois principes vitaux pour la survie du Luxembourg: l'acceptation réciproque de l'indépendance, la légitimité des frontières et leur garantie par un système de sécurité européen.

En 2010, le premier ministre François Fillon s'excusa auprès de Jean-Claude Juncker pour les propos de Philippe Marini et le porte-parole du gouvernement français, Luc Chatel, ajouta: „Je ne suis pas sûr que l'urgence du moment soit de réfléchir aux contours des frontières actuelles de l'Europe.“ Depuis la Seconde Guerre mondiale et la Libération, les frontières du Luxembourg ne furent plus violées. Depuis presque 73 ans, donc. Dans deux ans, le record de 1839-1914 sera égalé. Cela valait bien une commémoration en présence de Kate d'un traité garantissant la souveraineté du pays!

FRÉIJOERSWOCHEN

BEIM KICHECHEF BIS DEN 27. MEE 2017

ACTION MEUBLES DE JARDIN

-25%

sur les marques O'GREEN et COSMIC

Canapé RIVER à 3 places L/H/P 200 x 69 x 81 cm

1.598.-

1.198.-

Fauteuil RIVER L/H/P 81 x 69 x 81 cm

810.-

598.-

Prix net, remise déjà déduite et jusqu'à épuisement de stock.



ACTION CANAPÉ

-20%*

sur toute nouvelle commande



UNIQUEMENT
ce samedi 13 mai 2017

SERAX

-15%*
BOUTIQUE ET
TEXTILES

* la remise se limite à -5% sur les électroménagers



* Sauf sur les marques protégées (voir kichechef.lu), meubles de jardin, CLEVER YOU, BABIBUTZ et promotions. Actions valables jusqu'au 27 mai 2017.

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 9h à 18h
69, parc d'activités Mamer-Cap • L-8308 Capellen | Tél.: 26 30 30 1

  kichechef.lu

Tous nos prix s'entendent nets, sans livraison, sans montage, sans décoration et jusqu'à épuisement de stock. Toutes les informations reprises sont fournies sous réserve de modifications techniques et d'éventuelles erreurs.

Kichechef
Miwwel a méi...